

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	- Maîtrise des notions, démarches et auteurs clés des différentes disciplines à enseigner. - Rigueur scientifique. - Maîtrise parfaite de la langue française écrite et orale.
Thèmes abordés	Pour la partie micro-enseignement : Les séances d'une durée de quatre heures sont au nombre de quatre au cours d'un quadrimestre. Les deux premières séances seront consacrées à la présentation d'un sujet libre et hors matière à enseigner par un enseignant de sciences économiques ou sociales ou juridiques du cycle secondaire supérieur. Les deux séances suivantes seront consacrées à l'expérimentation d'outils pédagogiques sur un sujet lié aux matières enseignées dans le cycle secondaire Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales , plusieurs séances fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion au regard d'un livre choisi dans une liste donnée par l'enseignant(e)
Acquis d'apprentissage	Le séminaire contribue à l'acquisition des AA suivants. AA 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. AA 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. 1 AA 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. Au terme du séminaire, l'étudiant sera donc capable : <ul style="list-style-type: none">• d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs,• de confronter des apports théoriques à la réalité de terrain observée,• de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite,• de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer. ----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Chaque étudiant produit une séquence de leçons (minimum 8 heures de cours) qui sera effectivement prestée lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences sociales qui constitue l'examen du cours de didactique.</p> <p>·La séquence comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une introduction (grille d'observation de la classe, extraits travaillés du programme concerné), • le scénario méthodologique complet et précis, • le dossier du professeur (le dossier élève complété des réponses), • éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p>Chaque étudiant produit (individuellement ou par groupe) une présentation brève (3/4 pages) d'un livre ou d'un chapitre d'un livre susceptible de nourrir la réflexion et la pratique du métier d'enseignant (voir listes des livres). Celle-ci sera exposée oralement lors des deux dernières séances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'examen sera obligatoirement présenté en janvier 2018. • Il n'est pas possible de reprogrammer un séminaire . Seul les travaux écrits peuvent être représentés. <p>Cours obligatoire.</p> <p>Présence au séminaire obligatoire. En cas d'absence à plus 25% des heures de cours, le titulaire se réserve le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription de l'étudiant à l'examen</p> <p>La note ne sera acquise qu'à condition que la partie micro-enseignement soit validée.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p> <p>L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sera attentif à établir des liens avec les autres cours de la formation, afin d'y trouver les informations qui pourront l'aider à construire la séquence de cours présentée pour l'examen. • consolidera les acquis obtenus lors des séances de séminaire grâce à la lecture d'ouvrages spécialisés disponibles en bibliothèques (voir liste). <p>• Première séance (2h):</p> <p>·Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme.</p> <p>• Deuxième séance (3h):</p> <p>·Analyse d'une grille de préparation d'un stage en technique de qualification</p> <p>• Troisième séance (3h):</p> <p>·Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire.</p> <p>Analyse d'une évaluation formative.</p> <p>• Quatrième séance (3h):</p> <p>·Analyse d'une grille de préparation d'un stage en option sciences sociales</p> <p>• Cinquième et sixième séances (2 x 2 heures)</p> <p>·Présentation orale des étudiants</p>

<p>Autres infos</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Les groupes d'expérimentation sont composés de 12 étudiants au minimum et 15 au maximum. L'expérimentation se passe en 4 séances de 4 heures.</p> <p>Une présence obligatoire *à toutes les séances *du groupe dans lequel l'étudiant est inscrit est requise. La remise au professeur d'une grille d'évaluation de chaque étudiant se sera constituée pour ses interventions pédagogiques, au fur et à mesure des séances.</p> <p>En cas d'absence totale ou partielle, l'activité ne sera pas validée.</p> <p>Les séances de micro-enseignement n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août, il n'est pas possible de s'y inscrire pour la seconde session.</p> <p>Pour la partie accompagnement des stages :</p> <p>La seconde phase du séminaire est accessible uniquement aux étudiants qui ont réalisé, au minimum, un stage de 10 heures dans l'enseignement secondaire préalablement aux séances.</p> <p>La cote est déterminée par la présentation orale et le travail écrit. La cote est individuelle et se base aussi sur la présence active au séminaire et la prestation en séance.</p> <p>Il n'est donc pas possible de la remettre totalement en jeu à une session d'examen ultérieure puisqu'il est impossible de recréer les mêmes conditions d'évaluation, les séances n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août.</p> <p>Seul le travail écrit peut être représenté à une session ultérieure.</p> <p>Le travail écrit envoyé sous format électronique sera mis à la disposition de tous par l'AGES. Il doit parvenir à l'enseignant(e) trois jours avant le début du séminaire.</p> <p>La partie orale ne sera en aucun cas une présentation exclusivement théorique du livre d'autant que les étudiants disposeront du résumé. Elle sera axée sur l'échange de pratiques mais avec pour toile de fond un apport théorique.</p> <p>La note (partielle) obtenue pour la partie séminaire ne sera validée comme note finale qu'à condition d'avoir présenté et réussi la partie micro-enseignement.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPO</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	4		
Master [120] en sociologie	SOC2M	4		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	4		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	4		